

LES "CARTOLINE VAGLIA" (1890-1902)

Claude GÉRARD

CONFÉRENCE DU 5 MARS 2011

Conférence de candidature

L'article 20 de la loi postale du 12 juin 1890 de la poste italienne institue un nouveau service financier pour l'envoi de petites sommes d'argent inférieures à **20,99 liras** à l'intérieur du royaume et des possessions italiennes : c'est le service des « **cartoline vaglia** », en français **carte postale mandat**, que l'on range dans la catégorie des entiers postaux.

Pendant les douze années d'utilisation de ce service, trois modèles différents furent émis.

Furent émises, dès octobre 1890, **neuf cartes de valeurs monétaires différentes** : fractions de lire, 1, 2, 3, 4, 5, 10, 15 et 20 liras complétées le 1^{er} mars 1893 par **quatre cartes** à 6, 7, 8 et 9 liras.

L'expéditeur payait au moment de l'achat la valeur de la carte plus le montant du port qui variait en fonction de la valeur monétaire.

Ce premier modèle à valeur fixe permettait à l'expéditeur d'augmenter la valeur de la carte en ajoutant des centesimi (maximum autorisé : 99). Cet ajout était matérialisé par l'apposition de timbres-poste à valeur purement monétaire. La poste tolérait parfois un faible dépassement (fig. 1).



Figure 1 : cartoline vaglia de 9 liras du 8 mars 1894 envoyée de Manfredonia avec ajout d'un timbre-poste à 1 lire de type Umberto I (excès de 1 c toléré) encaissée à Forli le 9 mars.

Le deuxième modèle, émis le 25 janvier 1896, se présentait sous la forme d'une carte unique permettant tout transfert d'argent de **5 centesimi à 20,95 lires** (et non plus à 20,99). Il suffisait, au moment de l'achat dans un bureau de poste, de faire perforer avec un poinçon en étoile (ou rond) les chiffres correspondant à la somme à envoyer (fig. 2).



Figure 2 : cartoline vaglia de 5 centesimi du 6 novembre 1896 de Rome pour Livourne. Modèle expérimental utilisé dans quelques localités importantes.

Enfin le troisième modèle émis en septembre 1900 préfigure dans sa présentation le futur mandat-carte. La somme manuscrite est inscrite en chiffres et en toutes lettres au dessus de l'adresse. L'effigie du roi est remplacée par les armoiries de la maison de Savoie. La poste italienne émit quatre cartes d'affranchissement différent en fonction de la tranche monétaire concernée (fig. 3).

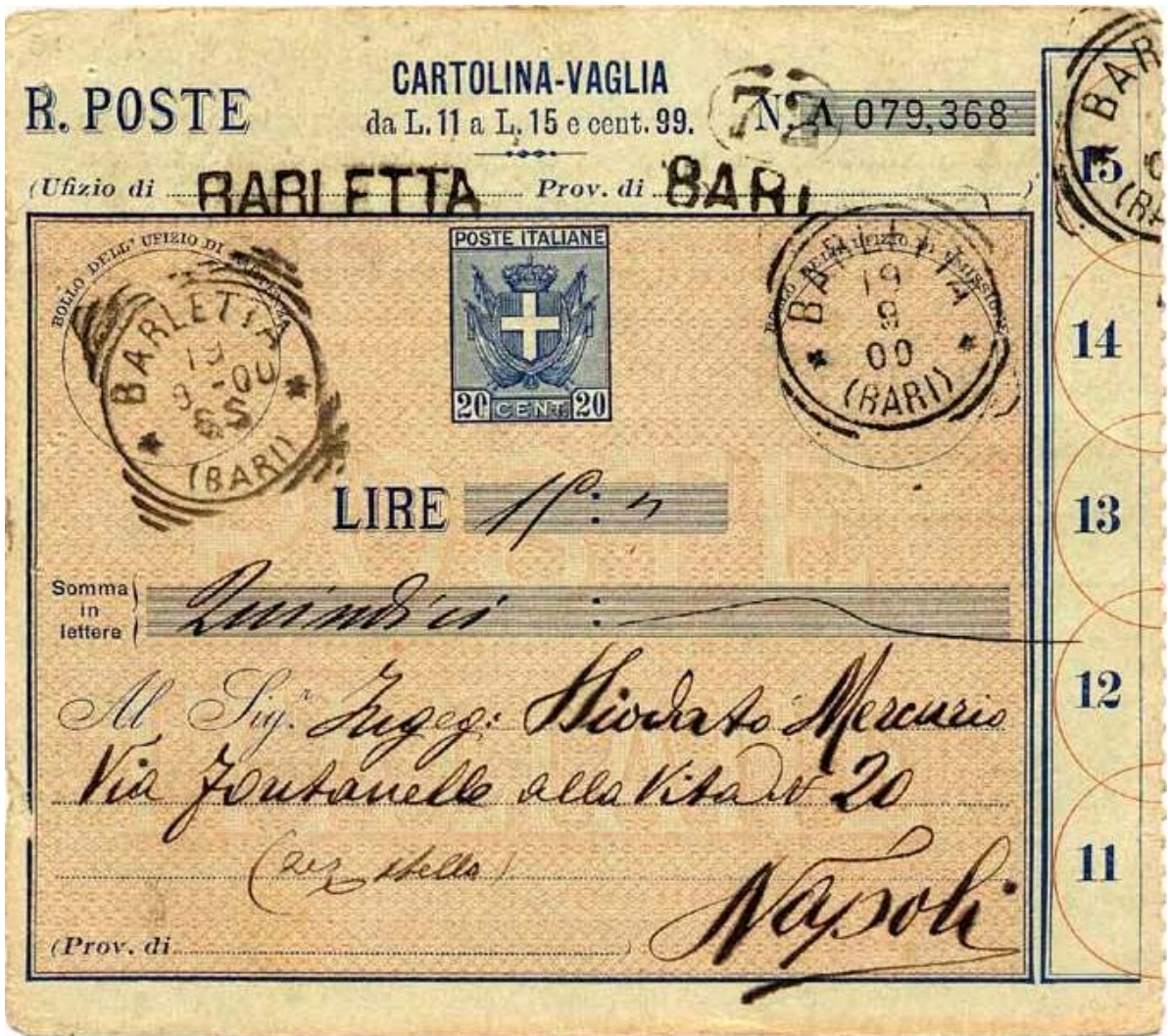


Figure 3 : cartoline vaglia de 20 lire du 19 septembre 1900 de Barletta à Naples. Carte à 20 c d'affranchissement pour les envois de 11 à 15,99 lire.

À partir du 1^{er} janvier 1903, dans un souci constant d'amélioration et de simplification du service, la cartoline vaglia disparaît pour laisser place au mandat-carte et au mandat ordinaire sans limitation de montant.